

COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MARDI 29 JUIN À 18 H 30 À LA MAISON DE NUITS A NUITS-SAINT-GEORGES

PRÉSENTS : **PRÉSIDENT** : Pascal GRAPPIN.

MEMBRES TITULAIRES : Jean-Paul SERAFIN, André DALLER, Dimitri LEMAN (en remplacement de Thomas CAGNIANT), Evelyne GAUTHEY, Dominique DUPONT, Alain VION, Jacques BARTHELEMY, François MARQUET, Philippe BALIZET, Roland RUFFIN (en remplacement de Gérard FRICOT), Yves RAGE (en remplacement de Sylvie VACHET), Didier TOUBIN, Hervé PETIT, Dominique VERET, Christian MEZZAVILLA, Gilles CARRE, , Gilles STUNAUULT, Jean-François ARMBRUSTER, Pascal ROCHET, Jean-François COLLARDOT, Philippe ROUARD, Francis CHENOT, Christophe LUCAND, Sophie GALLOIS, Philippe HUMBERT, Malika AMINI, Alexandre PLAZA, Blandine PETRIGNET, Michel CADOUX, Didier DANEL, Arnaud VERPEAU (en remplacement de Gilles MALSERT), Valérie DUREUIL, Denis GAILLOT, Roger FORTEMAISON (en remplacement de Christian HOQUET), Jean-Luc ROSIER, Olivier PIRAT, Christèle POUTHIER, Alain CARTRON, Jean-Claude ALEXANDRE, Nicole GENEVOIX, Gilles MUTIN, Florence VEDRENNE, Rémi VITREY, Ghislaine POSTANSQUE, Jocelyne FINCK, Hervé TILLIER, Daniel CARRASCO, Eliane QUATREHOMME, Umberto CHETTA, Laurent BEDENNE, Dominique BLANCHE (en remplacement de Jean-Claude GAILLARD), Hubert POULLOT, Pascal BORTOT, Philippe RUPIN, Sylvie VENTARD, Gilbert MORIN, Alain TRAPET, Régis DORLAND, Christian MARCHISET, Isabelle CHAPUILLIOT, Marcel JOBARD, Jean-Louis RAILLARD, Claude CHARLES.

EXCUSÉS : Gilles SEGUIN, Antonio COBOS, Sylvie VACHET, Ludovic MILLE, Danielle BELORGEY, Dominique BAILLEUX, Gilles MALSERT, Christian HOQUET, Claude LEFILS, Olivier BAYLE, Jean-Louis LEXTREYT, Jean-Claude GAILLARD, Christian ROUSSEL, Pierre LIGNIER.

POUVOIRS : Ludovic MILLE a donné pouvoir à Hervé PETIT.
Danielle BELORGEY a donné pouvoir à Gilles CARRE
Dominique BAILLEUX a donné pouvoir à Umberto CHETTA
Claude LEFILS a donné pouvoir à Jocelyne FINCK
Olivier BAYLE a donné pouvoir à Nicole GENEVOIX
Christian ROUSSEL a donné pouvoir à Pascal GRAPPIN
Pierre LIGNIER a donné pouvoir à Pascal GRAPPIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Valérie DUREUIL.

PRÉSENTS POUR L'ADMINISTRATION : Frédéric GROSNIKEL, DGS - Ludovic BOURDIN, et Ronan DURAND, DGAs - Sabine SENTERRE, Secrétariat général.

Monsieur le Président ouvre la séance en remerciant les participants et félicitant les conseillers communautaires qui avaient été élus aux élections départementales.

Madame DUREUIL était désignée secrétaire de séance et procédait à l'appel nominal.

PROJETS DE DELIBERATIONS

C/21/70 – Objet : Assainissement-Tarifcation à l'HL vinifié pour le fonctionnement des STEP et Flagey / Meuilley.
M.Petit, maire de Corcelles-lès-Cîteaux pose la question de l'évolution des tarifs. Le Président indique que ceux-ci restent inchangés.
Adoptée à l'unanimité.

C/21/71 – Objet : Déchets - Désignation de représentant à la Conférence d'Entente Territoriale du Tri.
Adoptée à l'unanimité.

Attractivité – Aménagement - Développement :

C/21/72 – Objet : Extension du périmètre du syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Dheune et approbation des statuts modifiés.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/73 – Objet : Modification du règlement d'application communautaire concernant le Fonds Régional des Territoires. M.Petit demande le nombre de dossiers instruits. Le Président répond qu'il y en a une douzaine.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/74 – Objet : Signature d'une convention de préfiguration d'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) pour le territoire du Pays Beaunois.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/75 – Objet : Adoption des tarifs de la taxe de séjour 2022.

Adoptée à l'unanimité.

Enfance Jeunesse :

C/21/76 – Objet : Enfance-Jeunesse. Appel à projets Atelier jeunes 2021.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/77 – Objet : Règlement de la commission d'attribution des places en accueil régulier en établissement d'accueil du jeune enfant.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/78 – Objet : Principe de recours à la délégation de service public relative à la gestion multiaccueil de Nuits-Saint-Georges et la microcrèche de Saulon-la-rue.

Le Président rappelle la situation existante sur les EAJE de Saulon-la rue et Nuits-Saint-Georges. La DSP arrive à terme sur Saulon-la-rue et il est proposé de globaliser une DSP avec les deux sites cités. L'ADMR, qui gère Nuits-Saint-Georges a été informée de cette procédure et n'est pas surprise puisqu'elle gère déjà 5 équipements sur 7 sous la forme de DSP.

Mme.Dureuil présente cette délibération.

M.Bedennes, maire de Reulle-Vergy, demande si le rapport compare bien les avantages / inconvénients des différentes formules de gestion.

Le Président lui répond par l'affirmative.

Adoptée avec une abstention.

C/21/79- Objet : Enfance Jeunesse – Convention Territoriale Globale (CTG).

Adoptée à l'unanimité.

C/21/80 – Objet : Réactualisation du règlement de fonctionnement des accueils péri et extra scolaires.

Le Président rappelle le déficit de 176.000 € sur la petite enfance. Les services n'ont pas vocation à être équilibrés, Cependant les comptes globaux doivent l'être. Sur l'enfance jeunesse, le déficit est de 2 309 000€.

Avec la disparition de la Taxe d'Habitation, il n'y a plus de lien entre les services proposés et la contribution fiscale des habitants. Le Président précise aussi que les tarifs sont votés sur l'année scolaire. La Communauté de communes a peu de marge de manœuvre sur ses recettes.

Mme.Dureuil indique que les frais d'inscription couvrent les frais de traitement et permettra d'éviter les inscriptions de précaution. M.Grappin précise qu'il a rencontré des représentants de la FCPE qui sont venus lui présenter le résultat d'un sondage avec comme principale revendication « Tout, partout, tout le temps »

Il considère qu'il faut trouver un équilibre et s'est engagé à la demande représentants FCPE à communiquer le calendrier dans les jours prochains pour l'extrascolaire.

Mme.Amini, conseiller communautaire de Gevrey a demandé si c'était une bonne année pour modifier les horaires alors que l'année scolaire qui se termine a été marquée par du télétravail qui a impacté les fréquentations.

Le président a répondu que l'amplitude actuelle est de 12 heures et que les enfants ne pourront pas rester plus de 11 heures au sein des structures d'accueil.

L'extrascolaire ne peut être ouvert en plus que si l'amplitude des horaires d'ouverture du périscolaire est limitée.

M.Rochet, maire de Fixin, prend la parole pour savoir si le périscolaire de Fixin serait bien fermé dans le cadre du règlement.

Le président lui confirme cette position.

M.Rochet, qui est le porte-parole des 2 communes de Brochon/Fixin demande un maintien du périscolaire à Fixin, vu qu'il a proposé des locaux alternatifs à ceux qui ne sont pas conformes.

Le Président répond qu'il y a un seul endroit où le périscolaire n'est pas concentré en un seul site, c'est le RPI de Brochon/Fixin en y ajoutant Couchey.

M.Lucand intervient pour préciser que s'il n'y a pas eu de travaux à Fixin auparavant, c'est de la responsabilité des élus communaux précédents.

Le Président indique que lorsque les travaux seront chiffrés, il reviendra devant le Conseil pour que la décision soit prise par celui-ci.

Il précise qu'une réunion se tiendra le 05 juillet pour envisager l'avenir du scolaire qui est de la responsabilité des maires et le périscolaire qui est de la responsabilité de la Communauté de communes.

M.Dupont est d'accord avec son collègue de Fixin pour le périscolaire à Fixin et la restauration à Brochon. M.Carré adopte la même position que ses collègues de Brochon/Fixin.

M.Plaza votera dans l'intérêt des enfants.

M.Lucand rappelle qu'il s'agit de voter pour le règlement avant tout mais il trouve qu'il est dommageable de décider de fermer des sites alors que les communes y sont défavorables et que le débat n'a pas lieu.

M.Grappin évoque la réorganisation de la cantine Morey-Chambolle vers le RPI de Gilly-lès-Cîteaux.

Mrs.Marquet et Rosier, respectivement maires de Chambolle et Morey considèrent qu'ils n'ont pas été suffisamment associés à cette démarche.

Le Président rappelle que les maires de Chambolle et Morey avaient acté la fermeture de la restauration de Morey et son transfert au RPI de la Vouge.

Le Président soumet cette délibération au vote.

Vote à l'unanimité sur l'amendement de la suppression de l'article 2. Les élus décident en effet de sortir du projet la liste des sites.

Adoptée avec 5 contre et 6 abstentions.

C/21/81 – Transfert de l'actif et des emprunts du service commun scolaire du budget principal vers le budget annexe service commun scolaire.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/82 – Objet : Tarification compétence petite enfance.

M. Plaza, de Gevrey, indique que pour résumer, c'est moins de service pour des coûts toujours plus importants.

M.Grappin pense qu'il faut jouer sur tous les leviers et que pour rétablir les comptes il n'y a pas le choix.

Une adjointe de Gevrey, Mme. Petrignet, exprime la crainte qu'en augmentant les tarifs, on perde de la recette.

Adoptée avec 4 votes contre et 3 abstentions.

Culture :

C/21/83 – Objet : Tarifs de l'école de musique 2021/2022.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/84 – Objet : Tarifs du réseau des médiathèques intercommunales.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/85 – Objet : Subventions aux personnes de droit privé et organismes de droit public du domaine culturel – année 2021.

Mr.Carrasco, de Nuits-Saint-Georges, s'étonne de la diminution de la subvention d'Agir sur Nuits.

M.Bortot rappelle que l'enveloppe globale diminue.

Adoptée à l'unanimité moins une abstention.

Ressources Humaines :

C/21/86 – Objet : ressources Humaines – Création d'un emploi non permanent pour le recrutement d'un conseiller numérique France Services.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/87 – Objet : ressources Humaines – Recrutement d'un agent contractuel de droit privé sur emploi non permanent pour faire face à un accroissement temporaire de l'activité du service déchets.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/88- Objet : ressources Humaines – Recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un accroissement temporaire de l'activité du service des sports.

Adoptée à l'unanimité.

Finances :

C/21/89 – Objet : Fonds de concours pour la réalisation du parking du stade de rugby Jean Morin de Nuits-Saint-Georges.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/90– Objet : Fonds de concours pour la réalisation du parking du secteur sportif de Saulon-la-Chapelle.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/91 – Objet : Clôture de la régie de recette et d'avance Affaires Culturelles et Sportives.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/92 – Objet : Voie d'accès espace sportif communautaire de Saulon-la-Chapelle -Versement d'une participation à la commune.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/93– Objet : Budget principal – Décision modificative n°1/2021.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/94 – Objet : Budget Déchets – Décision modificative n°1/2021.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/95 – Objet : Budget Eau Régie – Décision modificative n°1/2021.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/96 – Objet : Budget Eau DSP – Décision modificative n°1/2021.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/97– Objet : Assainissement Régie – Décision modificative n°1/2021.

Adoptée à l'unanimité.

C/21/98 – Objet : Assainissement DSP Sud Dijonnais – Décision modificative n°1/2021.

Adoptée à l'unanimité.

Fin de la séance : 22h00